

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 2469

présenté par

M. Bazin

-----

**ARTICLE 8**

Au début, ajouter l'alinéa suivant :

« I A. – Au 1° du II de l'article L. 131-7 du code de la sécurité sociale, les mots : « aux huitième, avant-dernier et dernier alinéas de l'article L. 137-15 » sont remplacés par les mots : « aux trois derniers alinéas de l'article L. 137-15 dans sa rédaction antérieure à la loi n° du de financement de la sécurité sociale pour 2026 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.